



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **TRANSDIS SARL**, ch. du Grésaley 3, 1040 ECHAL-LENS
2. **Durée du sursis concordataire**: 6 mois jusqu'au 14.07.2016
3. **Remarques**: Sursitaire : TRANSDIS SARL, ch. du Grésaley 3, 1040 Echallens  
Date de l'octroi : 20 janvier 2016  
Commissaire au sursis : Thierry ZUMBACH, agent d'affaires breveté, CP 7800, 1002 Lausanne, tél. 021 / 632 92 92  
Délai pour les productions : 23 mai 2016 sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat  
Examen des pièces : Durant les 20 jours précédant l'assemblée des créanciers, au bureau du Commissaire au sursis, rte de Cossonay 192 à Renens, ceci sur rendez-vous.  
Assemblée des créanciers : L'assemblée des créanciers aura lieu le lundi 6 juin 2016 à 14h00 à l'Hôtel IBIS, ch. de l'Espérance 4 à Crissier  
Expiration du sursis : 14 juillet 2016  
Le Commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées pendant le sursis concordataire  
  
Etude Thierry Zumbach, Agent d'affaires breveté  
1002 Lausanne

02785501

